

# Les vagues de chaleur se succèdent sans mesure supplémentaire pour les personnes âgées

La France connaît ce lundi une deuxième vague de chaleur estivale et place 45 départements en alerte orange canicule.

L'Etat n'annonce, en revanche, aucune mesure supplémentaire alors que notre pays enregistre chaque année en moyenne 3000 décès en excès de personnes âgées consécutifs à ces périodes de fortes chaleurs.

L'AD-PA attend donc que l'Etat assure aux établissements et services à domicile pour personnes âgées de pouvoir disposer de tous les moyens, notamment humains, permettant de les éviter cette année encore, alors mêmes que ces structures connaissent des situations budgétaires déficitaires sans précédents.

Si les professionnels sont pleinement mobilisés et aguerris, ils restent en nombre notoirement insuffisant. Il convient donc de permettre aux structures de recourir, autant que faire se peut, à tout type de recrutement en garantissant leur financement par les ARS et/ou Départements.

L'AD-PA attire enfin tout particulièrement l'attention sur la situation des personnes âgées accompagnées par les services à domicile qui, en l'état, ne peuvent redoubler d'activité, certains subissant des cessations d'activité.

Les personnes âgées qu'ils accompagnent sont donc beaucoup plus en difficulté pour accéder à des lieux climatisés et par conséquent en risque beaucoup plus significatif d'être hospitalisées, voire décéder de ces vagues de chaleur répétées.



Téléchargez  
notre plateforme  
[plateforme.ad-pa.fr](https://plateforme.ad-pa.fr)

Pierre ROUX  
Romain GIZOLME  
Éric FREGONA

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - [s.bach@ad-pa.fr](mailto:s.bach@ad-pa.fr)

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :  
Twitter : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://linkedin.com/company/ad-pa/)